

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Liste des délibérations

*Les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale ont été modifiées par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021.
L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue le 1er juillet 2022, à l'exception de certaines dispositions relatives aux actes d'urbanisme.*

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 30
Nombre d'excusés avec pouvoir : 3

Secrétaire de séance : Valérie MACHON

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_95 : Décisions municipales prises par le maire depuis la convocation à la séance du 7 Juillet 2022 en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_96 : Convention de partenariat entre la municipalité de Riorges et le Comité Loire de la Ligue contre le Cancer - Instauration d'espaces sans tabac
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_97 : Convention locale entre l'association Asalée et la ville de Riorges
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_98 : Versement d'une subvention exceptionnelle à Galasparra pour le 20ème anniversaire de jumelage
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_99 : Octroi d'une subvention exceptionnelle au Vélo Club Roannais
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_100 : Maintien de garantie d'emprunt - Contrat de prêt contracté par Cité Nouvelle auprès de la Banque Postale LBP 00004713.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_101 : Cession par OPHEOR du programme Les demeures du Pontet à l'Opérateur National des Ventes – Maintien de la garantie.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_102 : Gestion budgétaire 2022 - Budget Général – Approbation d'une décision modificative n°2.

Approuvée par 27 voix pour et 6 abstentions.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_103 : Sectorisation de la taxe d'aménagement.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_104 : Information du Conseil municipal en matière de déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Le conseil municipal prend acte.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_105 : Acquisition d'une parcelle de terrain auprès des consorts Perrier et Guillon – Approbation

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_106 : Installation classée soumise à autorisation - Ets CHIAVERINA - 535 rue du Pont – 42124 Le Coteau Cedex - site : «Le Vernay» - Commune de Commelle-Vernay - Avis du conseil municipal de la commune de Riorges.

Le Conseil municipal émet un avis favorable avec le souhait que la durée de la prolongation soit ramenée à 10 ans au lieu de 30.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_107 : Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation

Approuvée par 27 voix pour et 6 abstentions.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_108 : Travaux pour le déploiement de la fibre sur les supports d'éclairage public en bois ou en béton - Approbation d'une convention entre Orange SA, le SIEL-TE LOIRE et la commune de Riorges pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_109 : Actualisation de la rémunération des intervenants employés dans le cadre du projet éducatif territorial et de l'action culturelle.

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_110 : Renouvellement d'une convention à passer avec l'université Jean Monnet pour l'acceptation des carnets-culture comme moyen de paiement aux spectacles organisés par la commune -
Approbation
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_111 : Renouvellement de la convention de partenariat avec le Comité de jumelage de Riorges.
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_112 : Révision du barème des aides aux déplacements dans les villes jumelées.
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_113 : Animations culturelles municipales Les Mardi(s) du Grand Marais - Autorisation donnée au maire de signer une convention de co-production
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_114 : Mise à jour du tableau des effectifs
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2022_115 : Création d'un poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi-Compétences.
Caroline Paire et Jean-Marc Détour ne prennent pas part au vote.
Approuvée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN

